L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1880. 54me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI. 19 NOVEMBRE 1880

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. Stern & Co., au No 35, rue de Chartres bottes, souliers et bredequins.

Par O. Valetou, aux magasins de MM Bassetti & Xiques, 67 et 69 rue Decatur, macaroni, vermicelle, et pâtes assorties.

Par S. Guinault, à son magasin d'encan, coin Bienville et Passage de la Bourse, moulas en plâtre, cuivre etc.

Pétards ! Pétards ! — Voyez l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

La Convention du Mississippi.

Le discours prononcé par le Gouverneur Wiltz devant la Convention du Mississippi est un des meilleurs qui aient jamais été faits sur l'importance des questions soulevées en faveur des intérêts de l'Ouest. Ce discours a tout d'abord le mérite de la concision, tout en exposant d'une manière conciunante les faits principaux qui dominent la discussion et qui établissent pour le Congrès, l'obligation morale d'allouer les fonds nécessaires pour l'exécution d'une entreprise intéressant la moitié de la population totale de l'Union, et qui intéressera plus que la moitié de cette population dans un avenir très rapproché.

Après avoir félicité les membres de la Convention sur le but honorable et patriotique qui les a fait se réunir ici, le Gouv. Wiltz leur a dit que la tâche qu'ils avaient entreprise était de donner au Congrès des Etats-Unis un avis rationel judicieux, appuyé par des arguments valides et basés sur des faits irréconnaibles de statistique. Ces membres représentent diverses portions des Etats de la vallée du Mississippi, et viennent de régions fournissant à l'Union des produits différents les uns des autres et très variés. Les délégués peuvent n'être pas tous ici, mais ceux qui s'y trouvent représentent les intérêts de toute cette vaste contrée que traversent le Mississippi et ses affluents navigables, et ils sont prêts maintenant à exprimer les principaux vœux des 24 millions d'hommes qui habitent, cultivent et fertilisent ces Etats.

Ils représentent un territoire plus grand que celui des treize premiers Etats de l'Union et une population sept fois plus grande que n'était la leur à l'époque où ils entreprirent la grande œuvre de leur indépendance dans le but de fonder un gouvernement national. Cette population s'est augmentée de six millions dans les dix dernières années seulement, et elle est digne de la terre dont elle a hérité et de tous les privilèges qu'elle possède.

Sans compter le pays appartenant aux nations indiennes disséminées dans l'Ouest, il y a seize de ces Etats de la vallée dont les terres sont arrosées par le Mississippi ou ses tributaires, capables, par les ressources naturelles qu'ils offrent aux pionniers, l'entretenir et de faire vivre une population de 100 millions d'habitants. Ces Etats qui étaient nagnère des déserts, mais qui avant quarante ans dépasseront la population de toute la république d'aujourd'hui, sont représentés actuellement par 32 sénateurs et 129 membres de la chambre ; ces Etats contribuent déjà à plus de la moitié de toutes les exportations du pays; ces Etats fournissent des articles qui payent au trésor les trois quarts de la taxe entière du Revenu de l'intérieur; ces Etats produisent les neuf-dixièmes du maïs, les sept-dixièmes de tout le blé et le seigle, et les trois quarts de tout le tabac, coton et viande, produits par tous les Etats-Unis.

Bref, ces Etats nourrissent et habillent 23 millions d'Américains et fournissent des provisions et des articles manufacturés à trois fois autant de monde à l'extérieur, et leurs champs de plomb, de fer et de charbon, excèdent en surface l'étendue de quelques uns des royaumes d'Europe. Ces Etats de la vallée possèdent tous les avantages naturels qui viennent de la variété des productions et de la diversité du climat. Ils sont plus particulièrement favorisés de la nature, en ce qu'ils possèdent un système de voies fluviales supérieur à tout ce que la géographie du reste du Globe peut offrir aux autres nations, et ce système consiste en rivières navigables, en certains temps de l'année, sur une étendue de 13,000 ou 16,000 milles, et qui, avec des frais modérés de travaux, pourraient être navigables sur une étendue de milliers de milles de plus.

Ces rivières fournissent des moyens de transport à bon marché. Elles ne peuvent être monopolisées par de riches capitalistes; elles sont aussi libres pour le conducteur de radeaux que pour les armateurs de palais flottants; elles n'ont pas été faites par contrat; personne ne les possède, et elles ne requièrent de ceux qui en usent aucune taxe de tonnage ou de passage; elles sont les dons de la providence à un peuple qui les mérite parce qu'il sait s'en servir et les exploiter de la manière la plus profitable possible; elles sont les grands chemins du commerce et des voyages, chemins auxquels nulle partie du domaine public n'a été concédée, quand 190 millions d'acres de terre ont été donnés aux compagnies de chemins de fer; aucun bon des Etats-Unis n'a été émis pour le bénéfice des rivières de l'Ouest, pendant que les chemins du Pacifique seuls ont reçu, sous forme de subsides, plus de 90 millions de dollars.

Le total dépensé, depuis le commencement, par le gouvernement des Etats-Unis pour l'amélioration de nos 20,000 milles de cours d'eau de l'Ouest est de 19 millions au-dessous des 100 millions dépensés pour les rivières et ports. Le gouvernement a reçu, en une année, en taxes sur le tabac de l'Ouest seulement, deux fois autant qu'il a dépensé en 90 ans pour les rivières de l'Ouest. Le gouvernement, en une année, perçoit cinquante millions en taxes sur le whiskey de l'Ouest seul, pendant que le dixième de ces taxes, judicieusement employé, suffirait pour mettre les cours d'eau de l'Ouest dans un état de navigation tolérable. Les droits d'importation qui sont acheités avec les exportations des Etats de la vallée, s'élèvent annuellement à 100 millions de piastres ou à davantage. La dépense annuelle du cinquième de cette somme mettrait les cours d'eau de l'Ouest en parfait état de navigation, et cela dans un court espace de temps.

Si le gouvernement des Etats-Unis voulait seulement rendre à la vallée du Mississippi une dixième partie de ce qu'il en reçoit en taxes ou en droits indirects, les dépenses, les dangers, les délais et les pertes résultant du mauvais état de nos rivières n'auraient plus lieu. Nous ne demandons donc, après tout, que le retour d'une très faible partie de ce que nous donnons chaque année au gouvernement des Etats-Unis et ce qui nous est dû, car les Etats de la vallée constituent la moitié de la république.

Le ta[illegible]ge ne manque pour continuer l'analyse du discours du gouverneur Wiltz devant la convention des Etats du Mississippi et de ses tributaires, mais nous en avons reproduit la partie principale, et on peut très convenablement juger de l'effet qu'il a du produire sur les membres de l'assemblée. Nos lecteurs ont du remarquer l'insistance habile autant que judicieuse du gouverneur Wiltz à faire ressortir le droit des Etats de l'Ouest à demander une allocation proportionnée aux sommes immenses que le gouvernement général retire annuellement de ces Etats, qui se sont créés tout seuls, sans qu'ils aient jamais reçu la moindre faveur fédérale. Ce Mississippi, sur les bords duquel se sont développées tant de communautés florissantes et qui contribuent si puissamment aujourd'hui à la prospérité et à la richesse de toute l'Union, est encore ce qu'il était au début de la carrière des colonies américaines. Il est encore à l'état sauvage, avec ses grandes eaux, mais avec ses bancs de sable et ses obstructions naturelles dans la partie haute de son cours. Tout ce qu'on a eu faire, c'est de construire des digues pour préserver de ses inondations les cultivateurs riverains. Mais son cours est resté ce que la nature l'avait fait, et pour qu'il devienne désormais utile au commerce centuplé de la Vallée, il exige des travaux que la Nation seule peut et doit faire, parce que la Nation profite de toutes les améliorations utiles exécutées sur tous les points du pays. C'est donc un droit que les Etats de l'Ouest exercent en réclamant l'assistance du gouvernement général, et c'est ce droit que le gouverneur Wiltz a mis admirablement en évidence dans son discours devant la convention.

Les ex-présidents sénateurs.

Le parti républicain pense, dit-on, à introduire un nouvel élément représentatif au Sénat des Etats-Unis, lequel élément se composerait de tous les présidents de la république arrivés à la fin de leur terme officiel. On conçoit que cette idée soit venue du parti républicain qui aurait, dans cette innovation politique, un intérêt direct et immédiat, quand au contraire le parti démocratique n'en aurait aucun, du moins pour le moment.

Grant et, dans quatre ans, Garfield, représenteraient au sénat leur parti quand les démocrates n'auraient pas d'ex-président, pour représenter le leur. Or, ces deux voix pourraient déranger sérieusement la balance parlementaire dans une assemblée où les élus des législatures possèdent si souvent des forces à peu près égales. Il est donc à présumer que si la proposition de cette innovation était faite maintenant, elle serait repoussée par les démocrates.

Mais, cette considération écartée, nous ne voyons pas que cette addition à la Constitution des Etats-Unis, eût rien en soi de contraire aux institutions démocratiques représentatives. Loin de là, un président des Etat-Unis a dû apprendre pendant ses quatre ans de service, à être un homme national; il a dû apprendre à ne pas se livrer à l'esprit de section; il a dû apprendre à étudier tous les intérêts et à s'appliquer à leur accorder à tous la part de faveur et de protection à laquelle ils ont droit.

En conséquence, après ces quatre ans d'expérience gouvernementale, un président arrivé à la fin de son terme, et entrant au Sénat des Etats-Unis pour y siéger sa vie durant, devrait continuer à être un homme national, ce qu'il lui serait, ce nous semble, facile, puisqu'il n'aurait plus à représenter aucun Etat, ni aucune section. Etant sénateur sans mandat particulier, il représenterait tous les Etats-Unis au même titre qu'il avait présidé à la gérance de leurs intérêts, sinon avec le même pouvoir, et il ne cesserait pas un instant d'être un véritable mandataire du peuple.

Ces hommes auparavant, affranchis de tout—esprit de parti ou de section et véritablement indépendants, sont justement ceux qui manquent à nos assemblées congressionnelles, et sous ce point de vue nous ne pourrions qu'approuver l'introduction des présidents au Sénat fédéral comme récompense de leur carrière politique.

ACADEMIE DE MUSIQUE. — Il faisait beau temps hier soir, bien que l'air fut un peu vif, et les amateurs de la pièce en "Widow Bedott" sont retournés en foule au théâtre où Bishop représente l'indomptable veuve avec tant de naturel. Il y a bien peu d'artistes doués d'un talent pareil à celui de Bishop, et puisque M. Bidwell a eu la bonne idée de l'engager à son théâtre profitons en, et ne laissons pas échapper l'occasion qui nous est offerte d'apprécier un talent véritablement supérieur.

THEATRE ST-CHARLES. — Le plaisir de voir les artistes de la troupe Rentz-Stanley est aussi vif que le premier jour, et le vieux Drury avait hier soir une bonne chambrée. Ces artistes femelles se livrent à des exercices curieux et qu'on voit rarement sur les théâtres, mais leur engagement finissant avec la semaine, nous engageons les amateurs qui ne les ont pas encore vues, à ne pas négliger les deux ou trois dernières représentations où elles doivent paraître.

GRAND OPERA HOUSE. — La pièce de Sheridan Knowler, intitulée The Hunchback, a été donnée hier soir, devant un auditoire moins nombreux que nous eussions voulu le voir. Mlle Belgarde a très bien rendu le rôle de Julia et a fait plaisir au public. Mlle Bailey a justifié la bonne opinion que nous avions formée d'elle; c'est une artiste consciencieuse qui fait toujours de son mieux et qui réussit pleinement. Ce soir, la représentation sera donnée au bénéfice de Mlle Belgarde qui compte déjà de nombreux amis dans notre ville, lesquels se feront, croyons nous, un plaisir de se rendre au théâtre pour lui donner une preuve de leur sympathie.

Réouverture de salon. — M. John Miller annonce qu'il fera samedi prochain, 20 du courant, la réouverture de son établissement, rue Commune 143, au coin de la rue St-Charles. Ce salon a été agrandi et restauré à neuf et tout y a été disposé de manière à procurer aux habitués tout le confort possible. Nous n'avons pas besoin de dire que la barre sera fournie des liqueurs les plus fines. Les billards ont été renouvelés ainsi que les queues et les billes, et M. Miller n'a rien épargné pour rendre son salon un des premiers et un des plus agréables de la ville. Il invite cordialement ses amis et le public en général à favoriser par leur présence la réouverture de son brillant établissement. Voyez l'annonce.

Aux planteurs.—Les planteurs trouveront à leur adresse une annonce de MM. D. B. Wood & Bro., les invitant à s'approvisionner de charbon chez eux. Les derniers s'attendent à recevoir sous peu plusieurs chalands de charbon de Pittsburg qu'ils vendront aux plus bas prix du marché. Les messieurs Wood sont établis à l'angle des rues Camp et Commune. Ils remplissent avec soin et promptitude toutes les commandes qui leur seront confiées, et cela, aux conditions les plus avantageuses. Les planteurs sont priés d'en prendre avis.

SUCCES SCIENTIFIQUE.

Un collége américain de médecine offrit autre fois une récompense pour un cas de guérison de diabète authentiquement établi. L'offre subsiste pendant plusieurs années et fut finalement retirée. Si cette offre subsistait encore aujourd'hui elle pourrait être gagnée à l'instant même par les propriétaires du remède connu sous le nom de "Safe Diabète Cure" de Warner, car plusieurs des remarquables de guérison sont arrivés à la connaissance de ceux qui écrit ces lignes. La Diabète est un mal trompeur qui ne fait rarement connaître entièrement que par le résultat. Tout individu qui souffre d'une mauvaise santé et qui n'en connaît pas la cause, devrait sans retard, essayer du remède de Warner contre la Diabète. S'il tient à la vie.

Jardin Wenger. — L'établissement au voisinage connu sous le nom qui précède, un orchestre de danses berlinoises donne un grand concert tous les soirs. On y entend de bonne musique et on y passe d'agréables conséquences.

OPÉRA FRANÇAIS.

A la représentation de *Robert le Diable*, hier soir, tous les artistes, excepté Mlle Lablache, étaient en voix. Dès les premiers sons émis par la jeune chanteuse, le public s'aperçut qu'elle était souffrante. Elle tint bon jusqu'à la scène cinquième du second acte. Arrivée à l'air —*La trompette guerrière*—la force lui manqua ; elle fit signe qu'il lui était impossible de continuer. Alors le public, cédant à un mouvement spontané de sympathie, l'applaudit.

On se demandait avec anxiété, pendant l'entr'acte, comment la représentation pourrait poursuivre son cours.

Mlle Lablache recueillant tout son courage, avait pris la résolution de faire tout son possible pour chanter malgré son enrouement. Au lever du rideau, M. le régisseur vint solliciter pour elle l'indulgence dont elle avait besoin.

Soutenue par l'attitude bienveillante de l'assemblée, la jeune cantatrice chanta l'air de *Grâce* avec une expression de douleur et de crainte qui ne le rendait que plus touchant.

Honneur à vous, Mademoiselle ! c'est en pareille circonstance que l'on montre ce qu'on a de ressources en soi. Surmonter les obstacles pour arriver au but, c'est le propre des gens de cœur et de valeur.

Consolez-vous, et soyez sûre qu'il vous sera tenu grand compte de votre dévouement ; le public qui en a été le témoin vous prend désormais sous sa protection.

A part cet incident, la soirée a été magnifique ; MM. Tournié, Jourdan et Escala, ont provoqué de fréquentes et unanimes applaudissements. L'auditoire a donné les mêmes témoignages de satisfaction à Mlle Delprato. Les chœurs ont contribué au succès de cette soirée, qui certainement a été une des plus brillantes que l'on ait vues à l'Opéra.

On ne saurait trop féliciter M. Momas d'avoir, en si peu de temps, discipliné ses symphonistes au point d'obtenir un ensemble vraiment remarquable.

Samedi on donnera en matinée, *l'Etrangère*, et le soir, le *Trouvère*, avec MM. Tournié, Utto, Jourdan, et Mmes Delprato et Lablache.

A. M.

NOUVELLES.

—Hier a eu lieu, à Rouen, une réunion de notabilités sous la présidence de M. Cordier, sénateur. L'assemblée, considérant que les efforts séparatistes des Havrais compromettent gravement les intérêts de la Seine-Inférieure, a décidé de constituer un comité départemental avec mandat d'empêcher la dislocation désastreuse du département. Une réunion générale aura lieu vendredi. Ont déjà adhéré : MM. Cordier, Pouyer-Quertier, et presque tous les députés et conseillers.

Dans toutes les villes de France, la fête des Morts a été célébrée avec une pompe inusitée ; la population catholique de notre pays ne pouvait mieux protester, croyons-nous, contre les violences que subit aujourd'hui la liberté de conscience. Partout, les fidèles ont assisté aux nombreux offices du jour ; les chapelles des congrégations menacées ont été, autant à Paris qu'en province, remplies constamment de pieuses personnes tenant à donner par leur présence aux religieux persécutés la marque de la sympathie qui les entoure. (*Le Français.*)

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps d'une circulaire que le ministre des finances aurait adressée aux chefs de service de son département, au sujets de la situation fiscale des congrégations. Voici le texte de ce document.

DIRECTION DE LA SEINE

Note , No , Paris, le 15 octobre 1880.

Service général. — Congrégations religieuses

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS.

M. le ministre des finances désire connaître le montant des divers impôts indirects payés par les communautés religieuses, autorisées ou non, quelle que soit la forme sous laquelle elles existent, société civile ou autre.

M. le chef de service est prié, en conséquence, de transmettre un relevé présentant la liste des diverses congrégations, existant dans sa circonscription, assujetties à la licence et indiquant la nature et le montant des droits constatés en 1879 à la charge de chacune d'elles soit par exercice, soit par abonnement, ainsi que l'espèce et la quantité des objets imposés.

Prière de fournir également la liste des établissements non pourvus de licence et pour lesquels la question d'exigibilité de droits autres que ceux dus par les simples particuliers aurait été ou pourrait être examinée, tels que, par exemple, les maisons abritant des pensionnaires adultes, celles recevant temporairement des voyageurs auxquels elles fournissent les aliments et la boisson, etc, etc..... Il y aura lieu de faire connaître pour chacun de ces établissements, les circonstances qui ont motivé dans le passé et qui patraîtraient motiver encore des tempéraments dans l'application des lois fiscales.

Dans tous les cas, il conviendra d'indiquer, par approximation, l'importance des droits qui devraient être payés par ces établissements, si la situation actuelle ne devait pas être maintenue.

Les renseignements demandés devront parvenir à la direction le 20 de ce mois au plus tard.

Le directeur de la Seine,
CAMINADE.

—"L'Evènement", dans un article "La Vraie Liberté" s'attache à démontrer que le jour où on aura un ministère qui s'inspirera des principes de la République démocratique, les adversaires de la République seront obligés de ne plus confondre les revendications avec les hommes, et de ne pas prendre pour les avant-coureurs d'un orage, les progrès nécessaires d'un peuple en possession de lui même.

—Le "Rappel" par la plume brillante de M. Vacquerie, parlant de la démission qu'ont donné plusieurs magistrats à cause de l'application des décrets, démontre la nécessité de l'épuration des magistrats, mais il ne croit pas que le ministère actuel puisse le faire ! car il n'a pas même balayé ses parquets.

—"L'Emancipation", nouvel organe du parti socialiste, qui vient de paraître à Lyon sous la direction de M Malon, dit que de tous les partis qui se réclament actuellement de la République, il n'en est qu'un seul qui soit réellement complètement républicain, parce que seul il veut et seul il pourra faire la véritable République, la République intégrale. C'est le parti ouvrier.

On écrit de Tunis que l'archevêque d'Alger, M. Lavigerie, a acquis en Tunisie, une magnifique propriété qui appartenait à un négociant italien. Il y a des terres labourables, des vastes champs plantés d'oliviers, une grande maison d'habitation et de moulins à huile. L'intention du prélat algérien est d'établir en cet endroit une ferme modèle. Quant au collége Saint-Louis de Carthage, dirigé par les pères missionnaires d'Alger, il est ouvert depuis un mois. Il y a déjà quarante élèves tous internes et appartenant à divers cultes : musulman, israélite et catholique. Le collége sera agrandi et les bâtiments actuels auront des annexes qui doubleront l'importance de ce qui est présentement construit.

Deux solliciteurs, deux bohêmes, amis du maître de la maison, s'en allaient hier au Palais Bourbon.

Sous le péristyle, le moins rapé des deux exhibe une paire de gants.

—Des gants, tu vas mettre des gants !

—Parbleu.....

—Sapristi, si tu m'avais dit ça, je me serais lavé les mains, au moins....

Demain, ils seront préfets.

—Un médecin écrivait dernièrement à un de ses clients, une lettre qui se terminait ainsi :

"Et croyez à la sincérité de mon "affection," comme je crois au peu de gravité de la vôtre."

CALIFORNIE.

Nous empruntons au *Courrier de San-Francisco*, les nouvelles suivantes :

Arrestation des Commissaires du New City Hall.

Le maire Kalloch a été arrêté hier matin, à la requête du Grand Jury, 1° pour avoir fait exécuter par contrats certains travaux du New City Hall, en négligeant de faire les annonces légales par la voie de la presse; 2° pour avoir également fait exécuter un certain travail à la journée et non par contrat comme l'exige la loi. Le maire a été fournir caution pour la somme de 500 dollars sur chaque différent chef d'accusation.

L'Auditeur John P. Dunn a été également arrêté hier sous l'inculpation d'avoir, en deux différentes occasions et avec pleine connaissance de cause, manqué à ses devoirs comme commissaire du City Hall. Il a été ensuite remis en liberté après avoir fourni caution pour 500 dollars sur chaque chef d'accusation.

Enfin un mandat d'arrêt a été également lancé, à la requête du Grand Jury, contre le city attorney Murphy, sur une accusation semblable à celle proférée contre le maire et l'auditeur agissant en qualité de Commissaires du New City Hall.

Les opérations de nos caisses d'épargnes.

Le montant des sommes prêtées sur hypothèque par les différentes caisses d'épargnes de la ville ou les simples particuliers, depuis le commencement de l'année 1880, se répartit de la manière suivante :

Banque California	$ 19,600
Banque Franco-Américaine	6,000
Banque Française	388,400
Banque Allemande	809,080
Humboldt	172,225
Hibernia	800,084
Savings Union	792,515
Savings and Loan	181,400
Security	6,500
Simples particuliers	2,558,211
Total	$5,724,016

Meurtre ou suicide !

Le Chinois Looey Ah Yee et sa femme Ah Suen ont été trouvés hier matin morts dans le même lit dans une maison de Cum Cook Alley. Il y a là un mystère dont on n'a pas encore l'explication. On sait seulement que la veille au soir plusieurs amis des défunts avaient pris part à une fête de banquet, dans le style chinois, qui avait eu lieu en l'honneur des nouveaux époux dans une chambre voisine de celle où on les a trouvés morts ce matin. C'étaient pour la plupart des gens de la plus basse classe de Chinatown, qui ne reculent devant aucun crime pour assouvir une vengeance ou satisfaire un sentiment de jalousie. On n'a donc pas droit de se demander si les deux victimes n'ont pas été empoisonnées par leurs prétendus amis, ou s'ils se sont volontairement donné la mort ! L'enquête parviendra-t-elle à éclaircir ce mystère ? Cela est fort douteux, car les Chinois se font un malin plaisir de dépister la police quand un crime a été commis par un de leurs compatriotes.

Soirée lyrique au bénéfice de Mme Zeiss Dennis.

Nous apprenons que les nombreux admirateurs du talent de Mme Zeiss-Dennis, prima donna contralto, l'ont priée d'organiser, avant son départ pour France, une représentation à son bénéfice. Cette représentation aura lieu le mercredi 17 novembre au Théâtre Californien.

—Le prix du raisin est tombé à 75 cents le quintal et, comme la saison s'avance, les vignerons qui ne peuvent pas fabriquer eux-mêmes paraissent désireux de vendre.

Combat avec un lion californien.

Nous lisons dans la *Gazette* d'Anaheim : Samedi dernier, Isaac Harding, dont le ranch est situé à Santiago Canyon, était parti à la recherche de ses vaches, lorsqu'à peu de distance de son habitation, il se trouva en présence d'un lion californien qui, au lieu de fuir comme il arrive souvent, agita sa queue en poussant des rugissements comme pour s'élancer sur l'homme. Celui-ci courut à son rancb pour s'armer d'un fusil de chasse, et la compagnie d'un chien, il revint trouver la bête fauve qui était restée hottie derrière un buisson, à cent mètres de l'endroit primitif. Harding, sans se laisser intimidier par l'attitude menaçante du lion s'approcha à bonne distance, épaula lentement et tira feu.

L'animal bissa comme un chien mais se releva aussitôt d'un bond, tout qu'un second coup de feu l'abattit encore une fois. Harding lança son chien sur la bête féroce qui, tout en se débattant, saisit le chien dans ses griffes, comme pour le dévorer, quand le chasseur accourut et appliqua un violent coup de crosse sur la tête de l'animal. Celui-ci ne lâcha prise que pour se jeter sur l'homme dont il déchira la jambe. Harding parvint néanmoins à se dégager et acheva de tuer son redoutable adversaire en lui enfonçant une balle en plein corps. Harding put alors s'expliquer la cause pour laquelle il avait pu se dégager si facilement de l'étreinte du lion, dont la machoire avait été brisée par le premier coup de feu. Sans cette heureuse circonstance, l'homme n'en aurait pas été quitte à si bon marché.

La politique au Sand Lot.

Les Greenbackers, au nombre d'une centaine environ, ont tenu dimanche leur meeting habituel au Sand Lot, où des harangues ont été prononcées par Denis Kearney, Maybell et autres. Denis Kearney a annoncé son intention de se retirer de l'arène politique en se déclarant abreuvé de dégoût et d'ingratitude, puis enfin obligé de chercher à gagner sa vie pour nourrir sa famille. Les deux Boards of Ward Présidents ont également tenu dimanche leurs meetings réguliers, mais ils ont passé leur temps à s'attaquer mutuellement d'une façon indécente et extra-parlementaire.

Arrestation d'un fonctionnaire municipal.

William Kierski, préposé à l'enregistrement des électeurs, sous les ordres de Louis Seplan, a été arrêté hier matin à la requête du Grand Jury qui l'a décrété d'accusation sur treize différents chefs relatifs à certains achats de fournitures de bureau. Il a été remis en liberté en attendant jugement, après avoir fourni caution pour la somme de 6500 dollars.

Mésaventure d'une femme galante.

Nellie Smith, bien connue aux Dalles (en Orégon) où elle menait une vie désordonnée, débarquait mardi soir à San Francisco. Après avoir soupé copieusement dans un certain endroit où elle avait exhibé les quelques objets de valeur renfermés dans son petit sac de voyage, elle avait entrepris d'aller faire une promenade nocturne à travers la ville en compagnie d'un individu nommé Michael Tharp qui lui avait galamment offert de lui servir de guide. Il paraît qu'en route son compagnon, après l'avoir fait boire outre mesure, l'avait entraînée jusque dans la rue Spring, où un policeman l'a trouvée le lendemain matin étendue ivre-morte. En recouvrant ses sens, elle s'aperçut que son petit sac de voyage avait disparu avec les bijoux qu'il renfermait, en outre d'un chèque de 1,000 dollars et de quelques pièces d'or. Ayant donné le signalement du voleur, celui-ci ne tarda pas à être retrouvé porteur des objets dont il n'avait pas encore eu le temps de disposer et qu'on a restitués à la légitime propriétaire. Michael Tharp est actuellement en prison sous plainte de la belle Nellie, seule et unique témoin dans l'affaire, est partie hier pour l'Arizona, le prévenu a des chances d'être acquitté faute de preuves suffisantes contre lui. Car il pourra soutenir effrontément que la femme lui avait donné son sac à garder.

—Dans un lycée de Paris, le professeur d'histoire dicte un sujet de composition empruntè à la vraild de Brunehaut et de Frédégonde.

—Ecrivez, messieurs : "Brunehaut (b. a. u. t.)"

Un élève.—Comment ? Brunehaut a chauffé !.....

Hilarité générale, dont le coût est de 500 vers à copier par l'interpuniteur.

Au théâtre, un spectateur armé de ciseaux fait une échancrure dans le chapeau de la dame assise devant lui.

—Eh bien, monsieur, qu'est-ce que vous faites au chapeau de mon amie ?

—Une toute petite incarne pour entrevoir un tout petit coin de la scène.

Nouvelles Télégraphiques.

Sarah Bernhardt et l'opinion européenne.

(*Dépêche particulière de la "Tribune".*)

Londres, 13 novembre.—Les journaux anglais et français publient de nombreux détails sur le succès de Mme Bernhardt ; ils reproduisent en substance les critiques des journaux new-yorkais, spécialement celles de la *Tribune*, et y ajoutent de longs commentaires. Le public anglais et le public français manifestent un égal intérêt dans les démonstrations faites en Amérique en l'honneur de la tragédienne. Plusieurs dépêches particulières de Mme Bernhardt elle même disent qu'elle est enchantée de la cordialité de l'accueil qu'elle a reçu, et trouve le public américain singulièrement prompt à saisir les diverses nuances artistiques! Elle loue l'excellence des arrangements du théâtre, se plaît beaucoup à New-York et déclare que le succès qu'elle a obtenu dépasse son attente.

Cessa de Espana.

Madrid, 14 octobre—Le roi Alphonse a conféré des titres et des décorations à plusieurs personnes de la Havane à l'occasion de la naissance de la princesse espagnole. Don Carlos Saladrigas, qui appartient au parti libéral, a été nommé grand-croix de l'ordre d'Isabelle-la-Catholique.

Aujourd'hui a eu lieu une grande réunion de libre-échangistes dans laquelle on a demandé une réduction des droits de douane afin d'obtenir des concessions des autres pays.

Le ministre des finances de Russie.

Saint-Pétersbourg, 14 novembre—La nomination de M Abaza au ministère des finances a paru à la *Gazette officielle*.

Conseil Municipal de Paris.

On connaît déjà l'incident grave qui s'est produit à l'avant-dernière séance du conseil municipal de Paris. La discussion générale sur le projet d'organisation municipale de Paris étant close, on alla au vote pour savoir s'il serait passé à la discussion des articles. A ce moment, la majorité du conseil se retira. Néanmoins, le scrutin eut lieu et trente-deux voix décidèrent que le débat continuerait.

Hier, à l'ouverture de la séance, M. Martial Bernard a demandé l'annulation du vote précédent, comme entaché d'illégalité, le conseil n'était pas en nombre quand il a été pris. M. Bonneville et plusieurs de ses collègues ont répliqué alors par une demande tendant à maintenir le vote du 30 octobre. Le vote a donné les résultats suivants : trente-huit pour, six contre. C'est donc six voix égarées depuis le 30 octobre. La discussion, absolument anti-constitutionnelle, du projet d'organisation municipale va donc continuer.

Deux protestations.

Le *Figaro* annonce qu'il organise une protestation contre l'application des décrets.

Voici la formule qu'il propose à la signature de ses lecteurs :

Protestation en faveur de la liberté de conscience.

Au nom de la liberté de conscience, dont le principe a été affirmé par nos institutions successives dont l'exercice est violé le soussigné déclare protester énergiquement contre l'application des décrets du 29 mars.

D'autre part, la *Lanterne* organise une contre-protestation ainsi conçue :

Protestation en faveur de la liberté de conscience.

Au nom de la liberté de conscience, dont le principe a été affirmé par la Déclaration des droits de l'homme, et dont l'exercice a été violé depuis par le Concordat, le soussigné déclare réclamer énergiquement la suppression immédiate du budget des cultes et la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

—Nouvel enseigne, chez un glacier du boulevard :

Rafraîchissements
chauds et froids.

AVIS A NOS AMIS.

JOHN ALBARINO a l'honneur d'annoncer au public qu'il ouvrira le **Washington Manège**, 141 rue Delta à deux portes de la rue Poydras SAMEDI 20 novembre 1880, à 8 heures du matin, où il sera heureux de recevoir ses vieux amis et connaissances en sa Véritable Washington House.

N. B.—Deux hommes de premier ordre débiteront à la barre JOHN ALBARINO, Propriétaire.
18 nov—3t

PERDU

Il y a quelques jours dans le voisinage des rues Esplanade et Gravier un **Paletot brun Talma en spanish fly**, dans lequel sont peu connus par les autres d'aucune valeur si ce n'est aux propriétaires. Une récompense libérale sera donnée à la personne le rapportant au magasin de livres No 42 Passage de la Bourse.
18 nov—2f

Le Dr JUST TOUATRE

A L'HONNEUR d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il a repris l'exercice de sa profession. On pourra le consulter tous les jours de midi à trois heures à son domicile, No 163 rue des Ursulines. 10 nov—1m

AVIS.

Les personnes qui doivent un intérêt sur des gages déposés au bureau du prêteur de Hart sont priées de venir le payer d'ici au 15 du courant, sinon ces gages seront vendus.
20nov—6f

ATTENTION, MESDAMES!

50,000

CATALOGUES de la mode de Butterick pour l'hiver 1880 et 1881 sont reçus et arrivent et qui sont à distribuer pour rien.

M. H. PECK & CO.
29oct— Seule agents pour la Louisiane.

Banque des Citoyens de la Louisiane
—Banking Department— Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1880—Les actionnaires de cette banque sont notifiés que les certificats pour le stock émis seront livrés en rendant les anciens, et sont requis de passer le plus tôt possible à la banque pour opérer l'échange.

JAS J. TARLETON.
18 nov—3f Caissier.

AVIS. Une assemblée des actionnaires de la Compagnie d'assurance Hope de la Nouvelle Orléans, aura lieu au Bureau de la Compagnie, No 27, rue du Camp LUNDI 20 décembre 1880, de midi à deux heures, afin de voter sur certain amendement à la charte, approuvé et recommandé par la direction.

LOUIS BARNETT,
16 nov—1 mois Secrétaire.

AVIS.—Les actionnaires du "**N. O. Credit Foncier Association**" en liquidation sont priés de passer au bureau du soussigné pour recevoir le second et dernier dividende sur leurs actions et actifs.

G. PASCAL,
Charman des Commissaires Liquidateurs.
14 nov—6f Nos 74 & 76 rue Poydras.

AVIS.—Il faut que toutes les dames de la ville sachent que l'agence des patrons et modèles de toilette de Butterick a été transférée au dépôt de nouveautés à coudre de PECK rue du Canal 167. Catalogues distribués gratis.
29 oct—14f

Bureau de la New Orleans Canal & Banking Co.—Nouvelle Orléans 13 novembre 1880—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution pour servir pendant l'année courante aura lieu à la Banque, coin Canal et Gravier le second LUNDI (13e) de décembre (13) de midi à deux heures de l'après midi.

J. B. MONTREUIL,
13 nov—1m Caissier pro tem

Bureau de Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Co.—28 rue Chrondelet.—Nlle Orléans, 11 novembre 1880.—Des propositions cachetées pour le bail du pâturage sur les derrières des abattoirs de cette compagnie, sur la rive gauche du fleuve, seront reçues au bureau jusqu'à 1 heure de relevée JEUDI 18 novembre. Possession en sera donnée le 1er décembre 1880.

J. N. AUGUSTIN secrétaire.
12 nov—6f

Bureaux de la "Louisiana Oil Company, No 43 rue Baronne—A l'élection annuelle pour sept Directeurs de cette compagnie tenue LUNDI le 1er novembre 1880. Messieurs J. H. Lewis, H. A. Leassier, Paul Gelpi, Charles Schuyler, O. V. Fernandez, A. J. Forstall et J. A. DeBlanc ont été choisis Directeurs pour l'exercice 1880—1881 et à une réunion subséquente de la direction tenue le 10 novembre 1880.—M. J. A. DeBlanc a été réélu président de la compagnie a l'unanimité. M. H. A. Leassier, vice-président et M. A. C. Landry secrétaire.

A. C. LANDRY,
11 Nov.—10f. Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie de Glace de la Louisiane, Nos 27 et 29 South Front Street—Nouvelle Orléans, le 11 novembre 1880—A la réunion mensuelle des Directeurs de cette Compagnie, un dividende de 2 0/0 à prendre sur les profits du trimestre expiré le 31 octobre dernier a été déclaré payable aux actionnaires le 15 courant.

Tout transfert fait après le 12 courant sera exempt de dividende.

W. A. BILLAUD,
11 nov— Secrétaire.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans—Nlle Orléans, 20 octobre 1880.—A dater du 20 octobre 1880, les contestans avec les inscrivains à employer dans les maisons des consommateurs de gaz seront faits aux frais de la compagnie.

Par ordre des Directeurs.

V. VALLOIS,
30 oct—1mois Secrétaire.

RECOUVERTURE
—DU—
SALON DE MILLER,
143 - - Rue Commune - - 143
Au coin de la rue St. Charles.

SAMEDI soir, entre 6 et 10 heures, mon salon plus élégante manière, sera ouvert. La barre sera fournie des plus fines liqueurs, et chaque chose a été arrangée de manière à procurer le plus de confort possible à mes habitués et patrons les tables de billard ont été renouvelées à neuf, et de nouvelles billes et queues ont été ajoutées. Je remercie mes amis et le public en général de la bienveillance et du patronage dont ils m'ont honoré dans le passé et j'appelerai grandement la continuation de leurs faveurs. Je les invite cordialement à être présents à l'ouverture de mon établissement SA